Sur une collection de Crustacés requeillis à Madagascar par M. le Lieutenant Decary,

PAR M. CII. GRAVIER.

PREMIÈRE NOTE.

Durant les loisirs que lui laissaient ses occupations militaires à Antsirane en 1919, M. le Lieutenant Decary, qui est un curieux — passionné et très éclairé — de la nature, a recueilli une intéressante collection de Crustacés vivant sur les côtes de la baie de Diégo-Suarez. On connaît actuellement d'assez nombreux éléments de la faune carcinologique de Madagascar; il reste encore beaucoup de trouvailles à y faire. La collection qui fait l'objet de cette note comprend 2 espèces de Stomatopodes et 32 espèces de Décapodes marcheurs, dont une constitue une variété nouvelle pour la science [Philyra variegata (Rüppell) nov. var. elegans]. Huit d'entre elles n'avaient pas été signalées jusqu'ici sur le littoral de la grande île africaine; ce sont les Décapodes marcheurs : Thalamita crenata Latreille; Carpilius convexus Forskål; Lioxantho punctatus H. M. Edwards, Pseudozius caystrus Adams et White, Ozius guttatus H. M. Edwards, Ozius rugulosus Stimpson, Eurycarcinus orientalis A. Milne Edwards, Sesarma, Meinerti de Man. Sur les 32 Décapodes marcheurs, 15 appartiennent à la famille des Xanthidés. Dans la collection rapportée de l'île Maurice par M. Paul Carié, M. E.-L. Bouvier a trouvé 55 espèces de Xanthidés sur 139 espèces de Décapodes marcheurs. Ces nombres indiquent la très grande importance de cette famille dans la faune carcinologique des régions chaudes du globe.

Nous tenons à remercier vivement ici M. le Lieutenant Decary, dont les récoltes apportent une contribution appréciable à nos connaissances concernant les Crustacés qui vivent sur les côtes de notre belle colonie de l'océan Indien.

I. STOMATOPODES.

SQUILLA NEPA Latreille.

Stanley Kemp, Crustacea Stomatopoda of the Indo-Pacific Region, Mem. Ind. Mus., vol. IV, nº 1, 1913, gr. 60 (1).

Je rapporte au S. nepa Latreille deux spécimens, en bien médiocre état de conservation, recueillis dans la baie de Diégo-Suarez par M. le Lieutenant Decary. Ces spécimens appartiennent sûrement au groupe nepa que St. Kemp définit ainsi: une série de fines pectinations sur le bord supérieur du propodite de la pince, 2 lobes marginaux aux 5° et 6° somites thoraciques et 8 carènes longitudinales sur les 5 derniers segments de l'abdomen.

Cette espèce a été déjà trouvée à Madagascar, dans les récifs voisins de Tamatave (H. Lenz, Ostafrik. Dekap. und Stomat., 1905, p. 386).

Gonodactylus chiragra (Fabricius). St. Kemp, loc. cit., p. 155.

5 spécimens conservés dans l'alcool, 1 autre à sec.

D'après St. Kemp, cette espèce, dont il a étudié de très nombreux spécimens, offre à considérer des variations morphologiques fort étendues. Les variations des grands exemplaires sont beaucoup moins marquées que celles des petits; les noms donnés aux différentes variétés doivent tomber.

Le Gonodactylus chiragra (Fabricius) a été recueilli dans un nombre considérable de localités dans la région indo-pacifique. Il a été trouvé déjà à Tamatave, à Sainte-Marie et dans la baie d'Antongil, d'après H. Lenz (2).

II. DÉCAPODES.

1. Anomoures.

Petrolistnes dentatus Milne Edwards.

- H. Lenz, Ostafrikanische Dekapoden und Stomatopoden gesammelt von Herrn Prof. Dr. A. Væltzkow, Abhandl. Senckenb. Natur. Gesellsch., Bd XXVII, 1905, p. 374.
- 1 spécimen mutilé, conservé à sec, que je rapporte avec quelque doute à l'espèce décrite en premier lieu par H. Milne-Edwards.
- (1) Il n'est indiqué ici, pour chacune des espèces dont il est question dans cette note, que le nom de l'auteur où l'on peut trouver la synonymie ou celui de l'auteur d'une description détaillée avec figures.
- (2) H. Lenz, Crustaceen von Madagascar, Ostafrika und Ceylon, Voltzkow's Reise in Ostafrika, II, 1910, p. 57.

PAGURUS PUNCTULATUS Olivier.

- A. ORTMANN, Die Dekapoden-Krebse des Strasburger Museums, Zool, Jahrb., Abt., für System., etc., Bd 6, 1892-93, p. 286.
- 2 exemplaires bien typiques. Cette espèce est fort répandue dans les deux océans Indien et Pacifique. Hilgéndorf (1869) a mentionné son existence à Madagascar.

PAGURUS DEFORMIS H. Milne-Edwards.

A. ORTMANN, 1892-93, loc. cit., p. 288.

1 exemplaire bien reconnaissable. Ce Pagure, dont la présence a été signalée en de nombreux points de la région indo-pacifique, est connu à Nossi-Bé (H. Lenz, 1905, loc. cit., p. 376).

? PAGURUS GUTTATUS Olivier.

- H. MILNE-EDWARDS, Histoire naturelle des Crustacés, t. II, 1837, p. 223.
- nommée par Olivier. Celle-ci, signalée en premier lieu à Maurice et à Madagascar, a été identifiée par de Man au Pagurus setifer Henderson. H. Lenz a adopté l'opinion émise par de Man, mais Henderson la conteste; A. Ortmann n'identifie pas non plus les deux espèces. L'exemplaire de Diégo-Suarez ressemble au Pagurus sanguinolentus Quoy et Gaimard, que H. Milne-Edwards tendait à regarder comme une simple variété du P. guttatus Olivier. L'étude de ces espèces serait à reprendre.

La plupart des soies des appendices de l'exemplaire recneilli par le Lieutenant Decary sont d'un rouge brun, sauf à l'extrémité qui est blanche.

Coenobita Rugosa H. Milne-Edwards.

- A. Alcock, Catalogue of the Indian Decapod Crustacea; part II. Anomoura, 1905, fasc. I, Paguridea, p. 143, pl. XIV, fig. 3-3 a.
- 1 spécimen. Le Cœnobita rugosa H. Milne-Edwards est connu en de nombreux points des deux océans Indien et Pacifique, en particulier à l'île aux Prunes, sur la côte ouest de Madagascar.

2. Brachyures.

A. Section des Oxystomes.

a. Calappidés.

CALAPPA HEPATICA L.

A. Alcock, Materials for a carcinological fauna of India, 1896, nº 2, Brachyura oxystomata, vol. LXV, part II, nº 2, p. 142.

7 spécimens de diverses tailles, conservés à sec. C'est une espèce largement distribuée dans la région indo-pacifique. H. Lenz (loc. cit., 1910, p. 544) l'a signalée à Nossi-Bé.

Matuta Banksii Leach.

A. Alcock, loc. cit., 1896, p. 158.

2 exemplaires femelles, conservés à sec; l'un d'eux est fort mutilé. Ortmann (loc. cit., 1892, p. 570) réunit sous le nom de Matuta victria (Fabricius) les formes suivantes qu'il regarde comme de simples variétés: M. victrix Miers, M. crebrepunctata Miers, M. lunaris (Herbst), M. granulosa Miers, M. Banksii Miers et M. picta Hess. H. Lenz (l. cit., 1910, p. 544) a mentionné la présence du M. victrix (Fabr.) dans la baie de Tuléar.

b. Leucosiines.

PHILYRA VARIEGATA (Rüppell) nov. var. elegans.

G. Nobili, Faune carcinologique de la mer Rouge, Décapodes et Stomatopodes, Ann. des Sc. nat., Zool. (91, t. IV, 1905, p. 169).

2 exemplaires, 1 mâle et 1 femelle, qui ont été placés tout d'abord dans une solution de formol (liquide qui ne doit jamais être employé pour les Grustacés), puis ensuite dans l'alcool; tous les appendices se sont détachés du corps. La teinte de ces animaux conservés est d'un jaune brun foncé sur la face dorsale; le pourtour, dans la moitié postérieure, est de teinte plus claire. Une grande partie du bord de la carapace, sur les côtés, est garnie d'une série continue de granulations (fig. 1), sur les parties externes de la région branchiale, de chaque côté; sur la région cardiaque et un peu en avant de celle-ci, il existe également des granulations. Il y a encore des granulations sur le bord externe des pièces sternales chez la femelle, sur les pièces sternales du mâle, notamment sur le bord de la dépression où se

loge l'abdomen. Toutes ces granulations sont de dimensions exiguës, mais cependant visibles à l'œil nu. L'épistome déborde légèrement sur le front quand l'animal est vu par la face dorsale; dans les mêmes conditions, la facette latérale de la région hépatique, dont le bord inférieur est ponctué d'une série de fines granulations, est vue en raccourci.

La carapace du plus grand exemplaire (le mâle), qui est décrit ci-dessous, a 17 millimètres de longueur et 16 millim. 5 de largeur. Le bord frontal, coupé carrément, présente une très légère échancrure médiane suivie d'un faible sillon. A la partie supérieure et externe de l'orbite, est une échancrure à peine discernable, que continue en arrière une dépression marquée par une ligne blanchâtre. L'aire cardiaque est très nettement délimitée; les aires branchiales le sont moins. Il n'existe aucune saillie à la partie postérieure de la carapace. Les yeux, pour un Leucosiidé, sont assez longuement pédonculés. Les pinces ont un peu plus de deux fois la longueur de la carapace. Chez la femelle, le rapport des longueurs des pinces et de la carapace est 1, 70 environ. Le méroischiopodite de la pince est allongé et un peu rensié dans la région proximale; il est couvert partiellement, sur la face supérieure, de granulations de dimensions variées, particulièrement nombreuses dans la région proximale. Le carpe est court et est convert de très fines granulations sur sa face supérieure. Le propodite est bien développé, avec le doigt incurvé en dedans, avec des granulations très ténues sur son bord interne. Le dactylopodite a la même courbure. Le doigt immobile porte des soies de forme spéciale (fig. 2 et 3 représentant respectivement la face supérieure et la face inférieure de la pince). Celles-ci sont insérées dans une rigole médiane délimitée de chaque côté par un alignement de petites dents obtuses placées un peu en retrait de la surface du doigt, sur chacune des faces supérieure et inférieure, l'animal étant dans la position normale. Le bord interne du dactylopodite est entier et tranchant. Sur les deux faces de chacun des mors de la pince, il existe de petites dépressions alignées, teintées de brun foncé, dans chacune desquelles sont insérées quelques soies très courtes. Les soies du doigt immobile, plus ou moins coudées dans leur partie distale terminée en pointe mousse, ont une forme qui rappelle celle des soies de certains Annélides Polychètes sédentaires (fig. 4). Leur partie distale, à un grossissement suffisant, a l'aspect de l'outil appelé queue-de-rat; toute la surface est couverte de languettes triangulaires uniformément réparties et à pointe saillante tournée vers le sommet de la soie (fig. 5). Une telle pince n'est guère faite que pour prendre de petites proies et n'est point apte à briser des téguments consistants. Les autres pattes thoraciques, beaucoup plus courtes que les pinces et de taille décroissante de la première à la dernière, se terminent par une griffe creuse en dessous, de teinte très foncée et qui ne paraît pas robuste.

Dans l'abdomen, la partie non recouverte par la carapace est divisée par

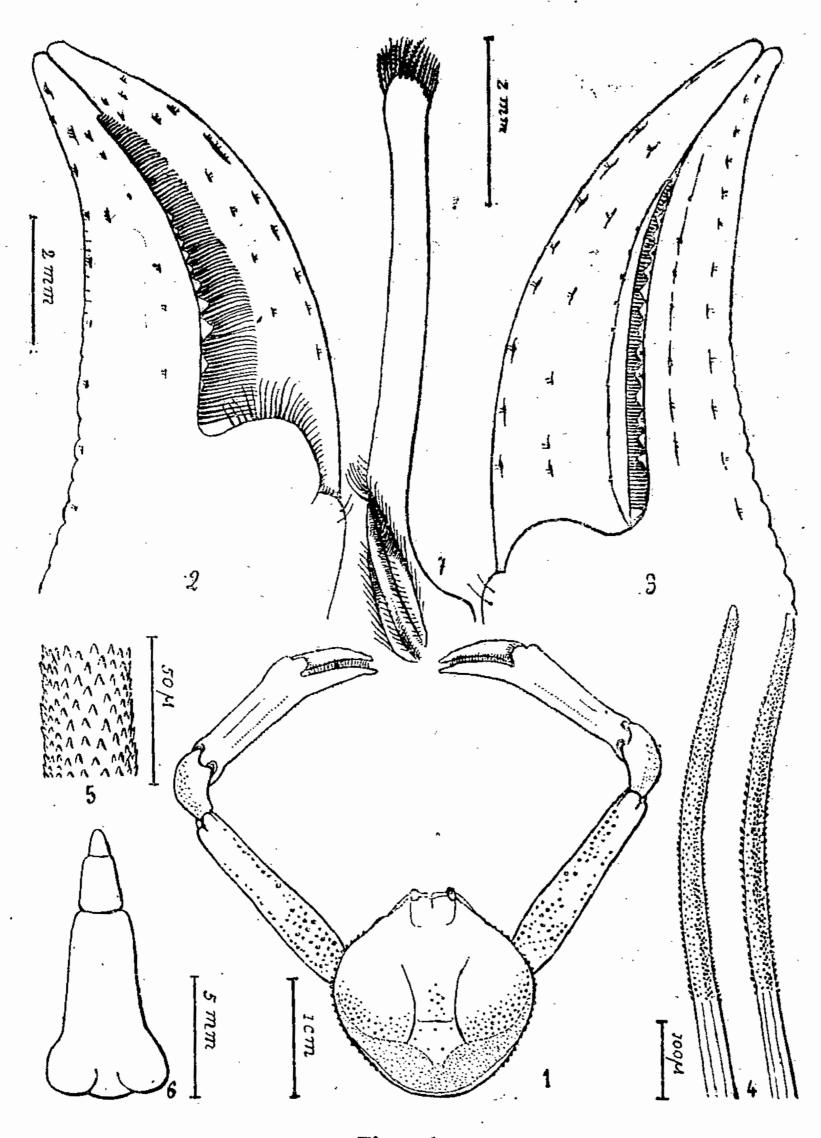


Fig. 1 à 7.

1, L'animal vu par la face dorsale; parmi les appendices, les pinces seules sont figurées ici; — 2, Face supérieure de l'extrémité de l'une des pinces; — 3, Face inférieure de la même extrémité; — 4, Soies du doigt immobile de la pince; — 5, Partie de l'une de ces soies vue à un plus fort grossissement; — 6, l'artie de l'abdomen recouverte par la carapace; — 7, Appendice copulateur du mâle.

2 sillons en 3 parties (fig. 6); la partie extrême, en pointe mousse, correspond sans doute au 6° segment; l'article basilaire est un peu plus long que le double des deux segments terminaux.

L'appendice copulateur du mâle a une forme très grêle, légèrement incurvée (fig. 7). L'extrémité libre est un peu rensiée et garnie d'une collerette de fortes soies ramisées pennées. A la base, un peu élargie, est une dépression très marquée qui se continue, en tournant vers la face interne, dans une rigole plus étroite; cette dépression contient une tigelle médiane qui paraît être le second appendice copulateur du même côté de l'animal. De fortes soies garnissent le bord de la dépression et la tigelle située à l'intérieur de celle-ci.

Par sa forme générale et surtout par ses pinces et leur armature de soies, le Crustacé décrit ci-dessus ressemble fort à la *Philyra variegata* (Rüppell). Or, suivant G. Nobili, la *Philyra variegata* (Rüppel) serait «une variété géographique localisée dans la mer Rouge et le golfe Persique de la *Philyra platychira* largement répandue dans la région indo-pacifique».

En comparant la Philyra de Madagascar aux spécimens de Philyra variegata des collections du Muséum provenant de Djibouti, Obock, Aden rapportés par le D' Jousseaume, H. Coutière et moi-même et étudiés par G. Nobili , j'ai trouvé entre la première et les autres une grande analogie , mais aussi quelque différence : 1° la taille de la Philyra de Madagascar est plus considérable que celle des précédentes et que celle des Philyra platychira du Musée indien de Calcutta d'après les données fournies par Alcock; 2° la couleur des exemplaires de Philyra variegata, conservés dans l'alcool, de nos collections du Muséum, d'un violet foncé, avec des marbrures caractéristiques, est bien différente de celle des Crustacés de Madagascar; 3° près de la pointe du doigt immobile de la pince de la Philyra variegata, il y a deux dents très nettes que le Crustacé de Madag ascar ne possède pas; 4° la main de la pince est comprimée chez ce dernier, mais non mince, presque lamellaire, comme c'est le cas, suivant Alcock, chez la Philyra platychira. Il est certain, d'une part, que les analogies entre la Philyra variegata et la Philyra platychira sont manifestes; que, d'autre part, nous ne connaissons que très imparfaitement l'étendue des variations individuelles à l'intérieur d'une même espèce chez les Crustacés dont il s'agit ici. Enfin, n'ayant que deux spécimens à ma disposition, j'estime plus sage de considérer la Philyra de Madagascar non comme une nouvelle espèce, mais comme une variété nouvelle de la Philyra variegata (Rüppell). Si l'identité de la Philyra variegata (Rüppell) et de la Philyra platychira est confirmée, c'est le premier nom qui doit être conservé, car il a la priorité.

B. Section des Cyclométopes.

a. Portunidés.

THALAMITA PRYMNA (Herbst).

A. Alcock, loc. cit., 1899, p. 78.

2 exemplaires conservés à scc, l'un mâle, l'autre femelle. Il existe dans les collections du Muséum plusieurs exemplaires de la même espèce, avec cette seule mention : Madagascar, côte Ouest, Capitaine Modest, 1904.

Suivant A. Alcock, sont synonymes: T. prymna (Herbst), T. crenata Latreille, T. Danæ Stimpson, T. Stimpsoni A. Milne-Edwards et T. picta Stimpson. On trouve des exemplaires qui présentent une combinaison des caractères attribués à chacune de ces espèces.

Thalamita crenata Latreille.

A. Alcock, loc. cit., 1899, p. 76.

1 exemplaire môle conservé à sec, probablement jeune, très reconnaissable, malgré les mutilations qu'il a subies depuis qu'il a été recueilli à Diégo-Suarez. Dans les collections du Muséum, il existe des exemplaires de la même espèce rapportés de Suez par le D' Jousseaume en 1897.

Neptunus sanguinolentus (Herbst).

A. Alcock, loc. cit., 1899, p. 32.

2 exemplaires mâles très mutilés, conservés à sec. Cette espèce était déjà connue à Madagascar dans la baie de Tuléar (H. Lenz, loc. cit., 1905, p. 359).

(A suivre.)